

Journées de la prévention, INPES, 2007

Le regard des intervenants et l'éventail des parents

Gaëtan Absil, APES-ULg, Ecole de Santé publique de l'Université de Liège
Marie Elise Denis, APALEM, CHR La Citadelle, Liège

Objectifs et contexte :

En France le Plan Périnatalité intègre un entretien au 4^e mois avec les futures mères. L'Office de la Naissance et de l'Enfance en Communauté française de Belgique a commandité une enquête de faisabilité de l'entretien individuel au 4^e mois en consultation prénatale.

Méthodes :

Une enquête qualitative a été menée auprès de 45 professionnels et 18 futurs parents. Les entretiens retranscrits ont été analysés par codage ouvert (*grounded theory*). Nous avons réalisé des observations ethnographiques en complément.

Résultats :

Le regard des professionnels est-il jugeant ? Les parents sont-ils acteurs dans la construction du regard ?

La pratique de l'entretien est structurée par les prémisses des professionnels et des parents. Le « bébé passe avant tout » est un objectif partagé par intervenants et parents. Pour les intervenants, il justifie des regards inquisiteurs. Il faut composer entre l'observation et le contrôle. Pour les parents, cela suffit à légitimer le regard des intervenants dont ils acceptent l'ambivalence.

Lorsque le regard de l'intervenant est perçu comme jugeant par le futur parent, celui-ci développe des stratégies de protection. Les parents distillent les informations auprès des intervenants. Ils choisissent quelle information est donnée et à qui. De plus, ils gardent certaines informations pour eux.

La rencontre entre intervenant et parent est une occasion de fixer des *règles de conduite* (GOFFMAN) : respect de la parole donnée, respect du secret médical et absence de jugement. En ce domaine, les intervenants sont scrutés par les futurs parents.

Conclusion :

Cette recherche inductive rencontre les recommandations formulées par le D. Fr. Molenat dans le cadre du Plan Périnatalité.

L'entretien se construit autour des prémisses des intervenants et des parents concernant la grossesse, le devenir de l'enfant et le positionnement des intervenants.

Cette enquête démontre que les parents sont de réels acteurs de l'intervention.

Les futurs parents ont des exigences qui contraignent les intervenants.

La ligne de conduite est le ressort du cadre relationnel. Il est une construction itérative. Ce contrat de confiance est plus contraignant pour les intervenants.